

# Stratégie nationale de transition écologique EN PACA vers un développement durable >> 2015-2020

L'action : «Création de voies réservées aux bus sur autoroutes»

DIRMED (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée) et DREAL PACA

1 2 3 5 6 7 8

**Début 2013, des études multimodales ont été lancées sur les trois corridors structurants de la Métropole dont celui d'Aix-Marseille.** En parallèle, fin 2013, ont commencé les travaux de réalisation de voies réservées aux bus sur autoroute entre Aix-en-Provence et Marseille. De novembre 2013 à mai 2015, les infrastructures autoroutières entre Aix-en-Provence et Marseille, ont été optimisées par des aménagements en faveur du développement de voies réservées aux bus **1 2 6** : **2 km** sur l'A7 entre les échangeurs de Plombière et St-Charles ont été aménagés et une voie réservée sur **1,4 km** a été expérimentée à la place de la Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU) à Plan-de-Campagne.

En 2015, l'État a défini une stratégie pour le développement de mobilités propres concernant notamment : «les reports modaux de la voiture individuelle vers les transports en commun».\*

Des objectifs...

- **Améliorer** la vitesse commerciale et la régularité des bus inter-urbains sur l'A7 et développer l'attractivité des transports collectifs; **1 7**
- **Augmenter** la part des déplacements en bus inter-urbains entre Aix en Provence et Marseille; **7**
- **Obtenir** rapidement un gain de temps important à moindre coût en commençant par les sections d'autoroute les plus adaptées; **1 2**
- **Réutiliser** les déchets **2** et les agrégats de chaussées, lors des travaux. **5 6 7**

...et des impacts sur l'économie, l'environnement, les usagers

- Des Transports Collectifs plus réguliers, des trajets plus courts, moins de stress et de fatigue pour les **6000** usagers quotidiens des cars; **1 3**
- La sécurité routière améliorée, selon le bilan après 6 mois de fonctionnement;
- Une meilleure qualité de l'air; **2**
- Moins de carburant consommé par les bus. **2**



Les partenaires :

Le projet est porté par la DIRMED (SIR de Marseille) et le service transports de la DREAL. Sont également associés, le CD 13 (Direction des Transports et des Ports), le CR PACA (Direction des Transports), le CEREMA/DterMed/DAT, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Régie Départementale des Transports 13, CRS autoroutes de Provence, la Mission d'Appui du Réseau Routier National, des Agences d'urbanisme. **8**

Le financement :

L'État, le Ministère de l'Énergie de l'Environnement et de la Mer (MEEM), la Direction Générale des Infrastructures des Transports et de de la Mer (DGTIM) financent 100 % de l'opération, excepté l'aménagement de voie réservée sur A7 où le CD13 et le CR PACA ont financé 60% des travaux. **8**

Un bilan positif : des temps de parcours réduits et une sécurité routière améliorée

- 1 minute par jour en moyenne gagnée par trajet de Transports Collectifs sur autoroute, à **18** minutes en période de congestion **2** ;
- La voie de **2 Km**, aménagée sur l'A7 en direction de Marseille a permis de réduire un trajet de plus de **3** minutes par deux. (1 minute 15/1 minute 30); **1 2 3**
- Les aménagements du secteur Plan-de-Campagne ont permis un gain de **38** secondes à **10** minutes. **1 2 3**

**Les aménagements des voies réservés aux bus n'ont pas d'incidence sur la circulation des voitures particulières **2**, et la sécurité routière est à présent améliorée. **3****

Plus d'infos :

[www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr)

Pour accéder aux indicateurs :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

La fiche technique :

[http://www2.dreal-paca.application.i2/IMG/pdf/Fiche\\_technique\\_-\\_DIRMED\\_DREAL\\_voiesbus\\_sur\\_autoroute\\_.pdf](http://www2.dreal-paca.application.i2/IMG/pdf/Fiche_technique_-_DIRMED_DREAL_voiesbus_sur_autoroute_.pdf)

\* LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1) -Article 40

